

Les consultations juridiques gratuites par les professionnels du droit

▶▶▶ LES AVOCATS

AMIENS :

- Tous les jeudis après-midi de 14h30 à 17h30
Espace dewailly (3, place Dewailly) sans RDV
- Tous les samedis, sauf en période
estivale, de 9 h à 12 h à la Maison de l'Avocat
(en face du Palais de Justice) sans RDV

ABBEVILLE : 1^{er}, 2^e et 3^e lundi matin
de 9 h à 12 h
sans RDV au Palais de justice

ALBERT : 1^{er} jeudi du mois de 10 h 30 à 12 h
à la Mairie

FRIVILLE ESCARBOTIN :
Le 1^{er} samedi de chaque mois à la Mairie

HAM : 3^e vendredi du mois de 18 h à 19 h
à la Maison de quartier

PÉRONNE : 4^e jeudi du mois de 13 h 45 à 17 h
au Palais de justice

▶▶▶ LES HUISSIERS

En appelant directement à leurs études

▶▶▶ LES NOTAIRES

AMIENS : À la Chambre des Notaires
tous les lundis de 14 h à 17 h 30
sur rendez-vous au 03 22 82 08 92

ABBEVILLE et PÉRONNE :
Au tribunal d'instance sur rendez-vous
au 03 22 82 08 92



www.cdad-somme.fr

Le CDAD a pour mission
de définir,
dans chaque département,
une politique d'accès au droit
afin que les citoyens puissent obtenir
une information générale
sur leurs droits et obligations,
une assistance
et un accompagnement

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE L'ACCÈS AU DROIT
DE LA SOMME

Point d'accès au droit

Gratuit et accessible à tous,
le point d'accès au droit
vous permet d'obtenir
une information
et une orientation juridique.

Une ligne téléphonique

03 22 45 03 51

prix d'un appel local

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h

www.cdad-somme.fr

PAD

Point
d'accès
au droit

- ▶ **ABBEVILLE - Au Palais de Justice**
79, rue du Maréchal Foch
Les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9 h 30 à 11 h 30
- ▶ **AMIENS - Au Palais de Justice**
Les lundis, mercredis et vendredis
de 14 h à 16 h
- ▶ **AMIENS - Restaurants du Cœur**
23, rue Vascosan
2^e mardi du mois de 9h à 12h
- ▶ **ESPACE DEWAILLY**
3, Place Dewailly
Le mardi après-midi de 14 h à 16 h
- ▶ **PÉRONNE - Palais de Justice**
Les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14 h 30 à 16 h 30

PAD
jeunes

Point
d'accès
au droit

Des permanences pour les jeunes à Amiens et Abbeville

sur rendez-vous au 03 22 45 03 51

- ▶ **MAISON DES ADOLESCENTS D'ABBEVILLE**
Permanences le 4^e mardi de chaque mois de 13h à 15h
9, avenue du Général Leclerc - 80100 Abbeville
- ▶ **MAISON DES ADOLESCENTS D'AMIENS**
Permanences le 1^{er} lundi de chaque mois de 10h à 12h
20, boulevard de Belfort - 80000 Amiens

RAD

Relais
d'accès
au droit

- ▶ **AMIENS
MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT**
Rue Léo Lagrange
Tous les mardis de 9 h 30 à 11 h 30
- ▶ **AMIENS LES COURSIVES**
3, Place du pays d'Auge
Le vendredi matin de 9 h à 12 h
- ▶ **CORBIE - Au CCAS**
Le 3^e lundi du mois de 9 h 30 à 12 h
- ▶ **DOULLENS - Au CCAS**
Le 2^e lundi du mois de 9 h 30 à 12 h
- ▶ **HAM - À la Mairie**
Le 2^e mercredi du mois de 9 h 30 à 12 h
- ▶ **LONGUEAU - Au CCAS**
Tous les jeudis de 9 h à 12 h
- ▶ **MONTDIDIER - À la Mairie**
Le 2^e mardi du mois de 9 h 30 à 12 h
- ▶ **ROYE - À la Mairie**
Le 4^e lundi du mois de 14 h à 16 h 30

sur rendez-vous
au 03 22 45 03 51

CDAD
DE LA SOMME